

Proximus TV délaisse KTO TV

■ La chaîne catholique n'aura plus son signal sur Proximus TV. La décision passe mal.

Les dirigeants de la chaîne de télévision catholique francophone KTO n'ont pas le sourire. Ils ont appris en janvier dernier que leur chaîne ne serait plus diffusée à partir du 30 avril prochain sur Proximus TV, après cinq ans de diffusion. Jacques Galloy, administrateur de KTO et Philippe le Hodey, président de la chaîne, refusent d'accepter cette décision *"unilatérale sans concertation"*. Si elle est parfaitement légale par rapport aux contrats, elle aurait mérité une concertation d'après de la chaîne. *"On a bien été reçus par les responsables des achats de contenus de Proximus mais la décision était prise bien avant cette discussion."* Et le "câblo" ne reviendra pas sur cette décision nous confirme le porte-parole de Proximus TV. *"On est conscient de, peut-être, décevoir une partie de nos clients. C'est un choix purement commercial dans un marché très concurrentiel et KTO TV ne captait pas une assez grosse audience pour qu'on puisse les garder dans notre catalogue qui est limité."*

Conséquence: la cou-

verture belge de la chaîne catholique passerait de 50% des Belges reliés au câble à seulement 10%. Pas de panique pour autant, car KTO TV possède toujours une diffusion via son site Internet mais aussi une présence internationale large. Cent trois millions de catholiques francophones dans cinquante pays du monde peuvent accéder à la chaîne catholique via différents câbles et satellites. Et lorsque l'équipe dirigeante compare sa présence

en France à celle en Belgique, une pointe d'amertume apparaît. *"En France, tous les câblo-opérateurs nous diffusent sans problème: Orange, SFR, Bouygues et Free. En Belgique, Voo ne nous diffuse pas pour l'instant et donc bientôt, Proximus ne le fera plus."*

"L'enjeu, c'est le pluralisme"

Mais l'enjeu n'est pas économique rassure Philippe le Hodey, président de KTO TV. La chaîne vit à 90% de donations privées provenant de téléspectateurs. Les cinquante-quatre équivalents

temps plein ne sont donc pas menacés. *"L'enjeu, c'est le pluralisme, la liberté d'expression et la protection des minorités en Belgique."* Si la décision de Proximus est prise, la chaîne catholique s'est mobilisée via une pétition en ligne... dans l'espoir d'être diffusé prochainement par Voo? *"La pétition sera remise au Premier ministre, Charles Michel, car Proximus et Voo, qui nous refusent l'accès, sont tous les deux détenus par les pouvoirs publics."* (NdlR: Proximus par l'Etat fédéral, Voo par les communes).

La pétition peut compter pour l'instant sur 3 500 signatures dont celles de Jozef De Kesel (primat de Belgique), Eric-Emmanuel Schmitt (écrivain), des politiciens et des ministres d'Etat. Si la chaîne catholique s'éteindra le 30 avril prochain sur Proximus TV, les dirigeants de KTO se tournent vers les autres câblo-opérateurs, Voo, Telenet et Mobistar. Ils entendent valoriser leur expertise dans le champ religieux, catholique et dans l'analyse sociétale. Une recette qui avait valu à KTO de larges audiences après les attentats de Paris, lorsque le temps en était venu à l'analyse.

G. Woelfle (st.)

**"En France,
tous les câblos
nous diffusent
sans problème."**

PHILIPPE LE HODEY
Président de KTO TV.